

Version E



KNAUF

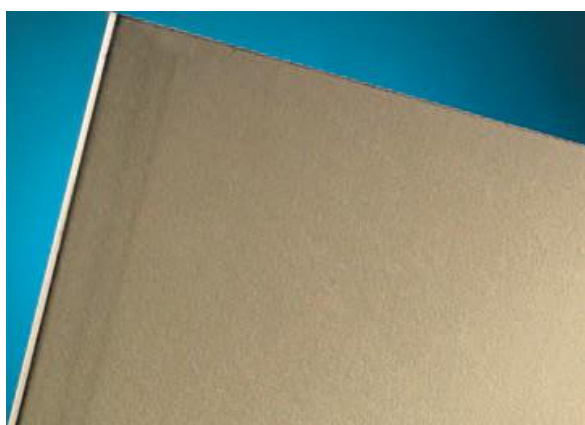
**FICHE DE
DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE
DU PRODUIT**

En conformité avec les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

Plaque de plâtre KHD 25/900

Juillet 2017



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de KNAUF (producteur de la DEP) selon la NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la DEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE 1 La traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Exemple de lecture : $-4,2 \text{ E-06} = -4,2 \times 10^{-6}$

Lorsque qu'un module n'est pas pris en compte ou calculé le terme NC (Non Calculé) est utilisé dans les tableaux.

Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.

La norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN définie au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

"Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations)."

Information Générale

- Editeur de la FDES : KNAUF PRD, 37 Rue d'Ensisheim – 68190 Ungersheim
support.tehnique@knauf.fr
- Nom et adresse du fabricant : KNAUF SAS - Zone d'Activités - F68600 WOLFGANTZEN
- Les sites pour lesquels la DEP est représentative : KNAUF Stadtoldendorf.
- Type de DEP : "du berceau à la tombe"
- Type de DEP : Individuelle
- La date de publication : 07/07/2017 valide jusqu'au 07 Juillet 2022
- La référence commerciale/identification du produit par son nom : **Plaque de plâtre KHD 25/900**
- Vérification indépendante de la déclaration conformément à la norme EN ISO 14025: 2010 : **Externe**
- Vérification selon le **"Programme INIES"**, Association HQE, 4 avenue du Recteur Poincaré 75016 PARIS



- Vérification par une tierce partie : **Thomas PEVERELLI & Nicolas BEALU**
- Cette FDES peut être consulté sur : www.base-inies.fr
www.declaration-environnementale.gouv.fr
www.knauf-batiment.fr

Description de l'unité fonctionnelle et du produit

- Description de l'unité fonctionnelle : Assurer une fonction de 1m² de parement fixé et jointoyé sur tout type d'ossature verticale ou horizontale, sous forme de panneau rigide d'épaisseur 25mm, destiné à recevoir tout type de finition, et sur une durée de vie de référence de 50 ans.
- Description du produit : Plaque de plâtre cartonné de type D, I conforme à la norme EN 520.
- Description de l'usage du produit (domaine d'application) : Cloison à parement simple.
- Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : Réaction au feu A2-s1, d0.
- Description des principaux composants et/ou matériaux du produit : Gypse naturel, carton.

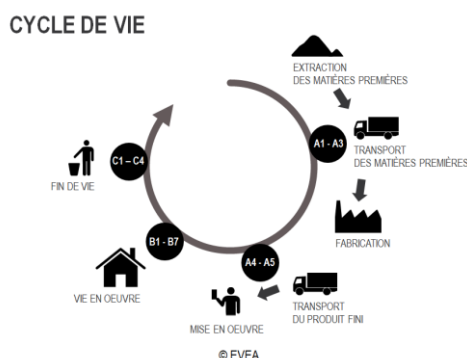
Paramètre	Valeur
Masse surfacique du produit	21,5 kg/m ²
Epaisseur du produit	25mm
Quantité de plâtre	21,1 kg de plâtre
Surfaçage de la plaque (parement)	400 g de carton
Emballage de distribution	216 g de cales de bois aggloméré 10,8 g de film PE
Produits complémentaires de mise en œuvre	0,369 kg d'enduit 0,000194 m ³ d'eau de gâchage 2,10 m bande à joint 10,5 vis

- Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse) : **Aucunes substances dangereuses déclarées.**
- Description de la durée de vie de référence : **La durée de vie de référence retenue est de 50 ans car c'est la durée moyenne actuelle d'un bâtiment alors que la durée de vie intrinsèque du produit serait, selon nos estimations, supérieure.**

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés déclarées du produit et finitions, etc.	A2, s1, d0 Dureté superficielle : ≤15mm
Paramètres théoriques d'application, y compris les références aux pratiques appropriées	Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et AT 9/08-878
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Plaque conforme à la norme NF EN 520
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Non concerné
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Conductivité thermique d'une plaque de plâtre : 0.25 W.m-1.K-1.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Plaque standard de type D, I
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables	Pas de fréquence d'entretien

Etapes du cycle de vie

Diagramme de cycle de vie du produit :



- **Etape de production, A1-A3**

- Description de :

- l'étape : Cette étape prend en compte l'extraction, la production et le transport des matières premières, la production des énergies consommées sur le site de production, la fabrication de la plaque de plâtre et de ses accessoires (vis, enduit, et bande à joint) et leur conditionnement.
 - les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : Non concerné.

- **Etape de construction, A4-A5**

- Description de :

- l'étape : Cette étape modélise le transport de la plaque de plâtre et de ses accessoires du site de production, aux chantiers, en passant éventuellement par un négociant. Il prend en compte également, l'extraction et le raffinage du pétrole pour le carburant consommé lors du transport.
 - les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : Non concerné.

- Transport jusqu'au chantier : Pris en compte.

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Véhicule de plus de 2 essieux avec un PTAC supérieur à 3,5 tonnes. Norme Euro classe 4 à 6.
Distance jusqu'au chantier	1200 Km
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	70%
Masse volumique en vrac des produits transportés	900 kg/m ³
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	coefficient <1

- Installation dans le bâtiment : Prise en compte des consommations nécessaires à la mise en œuvre de la plaque : eau de gâchage de l'enduit à prise. Prise en compte également des chutes produites sur le chantier.
 - Scénario de mise en œuvre : Mise en œuvre selon DTU 25.41, fixation de la plaque par vissage sur ossature métallique, passage d'une couche d'enduit sur le joint, mise en place puis recouvrement de la bande à joint en deux passes.
 - Scénario de fin de vie des déchets de mise en œuvre : Stockage en benne DIB pour enfouissement dans une Installation de Stockage des Déchets (ISD) de classe II : déchets non dangereux (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ou ISDND). Le transport de ces déchets se fait par camion benne sur une distance de 15 km.

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	Enduit : 0,369 kg Bande à joint : 2,10 ml (soit 9,13g) Vis : 15 vis (soit 20,1 g)
Utilisation d'eau	0,000194 M3
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie et consommation durant le processus d'installation	Non concerné
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	Cales de bois aggloméré : 216 g Film PE : 10,8 g
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination	Chute de découpe de plaque de plâtre : 1,075 kg 56,3 g d'enduit gâché 0,913 g de bande à joint (soit 0,21m linéaire) 2,01 g de vis (soit 1,5 vis)
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Non concerné

- **Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7**

- Description de :
 - l'étape : L'utilisation de la plaque ne nécessite aucun entretien et n'occasionne aucun rejet. Par conséquent cette étape n'a pas d'impact.
 - les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : Non concerné.
- Maintenance : Non concerné.
- Réparation : Non concerné.
- Remplacement : Non concerné.
- Réhabilitation : Non concerné.
- Utilisation de l'énergie et de l'eau : Non concerné.

- **Etape de fin de vie C1-C4**

- Description de :
 - l'étape : La modélisation de la fin de vie intègre non seulement l'étape de mise en décharge du produit en fin de vie, mais aussi le transport des déchets depuis leur lieu de vie en œuvre jusqu'à leur lieu de fin de vie.
 - les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : Non concerné.
- Fin de vie : Prise en compte.
- Scénario de fin de vie des déchets non-dangereux des produits : Stockage en benne DIB pour enfouissement dans une Installation de Stockage des Déchets (ISD) de classe II : déchets non dangereux (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux ou ISDND). Le transport de ces déchets se fait par camion benne sur une distance de 15 km.
- Scénario de fin de vie des déchets dangereux des produits : Les déchets dangereux n'ont pas été pris en compte dans la modélisation de la plaque en raison du manque d'information concernant le scénario exacte de fin de vie. Selon le critère de coupure, ceux-ci représentent moins de 1% du processus seul et peuvent donc être exclus.

Paramètre	Valeur/description
Processus de collecte spécifié par type	21,9 kg collecté avec des déchets de construction mélangés
Système de récupération spécifié par type	Non concerné
Elimination spécifiée par type	Non concerné
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	15 km (distance moyenne entre chantier et décharge)

- **Potentiel de recyclage /réutilisation/ récupération, D**
 - Description de :
 - l'étape : **Non prise en compte.**
 - les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : **Non concerné.**

Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

PCR utilisé	La norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN servent de PCR (Product Category Rules).
Frontières du système	De l'extraction des matières premières jusqu'à la mise en décharge du produit en fin de vie.
Allocations	Massique
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Notre site de production à l'origine des plaques commercialisées en France est représentatifs géographiquement, temporellement et technologiquement des données primaires utilisées pour le calcul des impacts de cette déclaration. La modélisation du cycle de vie de la plaque de plâtre a été réalisée dans le logiciel TEAM™ V5.1 et la base de données DEAM tous deux développées par la société Ecobilan SA.
Variabilité des résultats	Les données primaires proviennent du site de fabrication et ont été collectées soit par le biais d'analyses des données extraites du progiciel de gestion intégrée SAP, soit par le biais de questionnaires complétés lors d'une visite sur le site.

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Impacts environnementaux	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Décharge
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	2,72	0,993	0,187	0	0	0	0	0	0	0	0	2,68E-02	0	4,72E-02	NC
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	2,20E-07	7,21E-07	4,82E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	1,95E-08	0	3,49E-08	NC
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	1,50E-02	6,12E-03	1,06E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	1,65E-04	0	4,62E-04	NC
Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	1,24E-03	1,07E-03	1,19E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	2,90E-05	0	1,05E-04	NC
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	1,17E-03	3,39E-04	7,60E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	9,17E-06	0	2,69E-05	NC
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,46E-05	4,06E-09	7,32E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	1,10E-10	0	2,79E-09	NC
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	49,1	12,7	3,11	0	0	0	0	0	0	0	0	0,344	0	0,614	NC
Pollution de l'eau m3/UF	0,951	0,308	6,54E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	8,33E-03	0	4,66E-02	NC
Pollution de l'air m3/UF	152	56,7	10,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1,53	0	7,48	NC

Utilisation des ressources	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	3,49	6,24E-03	0,602	0	0	0	0	0	0	0	0	1,69E-04	0	3,46E-04	NC
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	14,1	0	0,276	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	17,5	6,24E-03	0,878	0	0	0	0	0	0	0	0	1,69E-04	0	3,46E-04	NC
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	39,7	12,9	2,22	0	0	0	0	0	0	0	0	0,347	0	0,623	NC
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	3,43	0	0,599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	43,2	12,9	2,82	0	0	0	0	0	0	0	0	0,347	0	0,623	NC
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1,51	0	7,55E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,84E-08	NC
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Utilisation nette d'eau douce m ³ /UF	3,15E-02	1,22E-03	2,03E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	3,30E-05	0	6,10E-05	NC

Catégorie de déchets	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Décharge
Déchets dangereux éliminés kg/UF	6,00E-02	3,90E-04	3,02E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	1,05E-05	0	1,54E-05	NC
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	0,853	2,01E-04	1,39	0	0	0	0	0	0	0	0	5,43E-06	0	21,9	NC
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1,36E-04	2,05E-04	1,74E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	5,55E-06	0	9,96E-06	NC

Flux sortants		Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
		A1 -A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Décharge		
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		7,37E-02	0	3,69E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
	Vapeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC
	Gaz de process	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NC

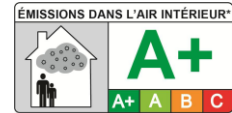
Catégorie d'Impacts / Flux	Total Etape de Production	Total Etape de Mise en Œuvre	Total Etape d'utilisation	Total Etape de Fin de vie	Total du Cycle de Vie
Réchauffement Climatique kg CO2 eq/UF	2,72	1,18	0	7,40E-02	3,97
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC11 eq/UF	2,20E-07	7,69E-07	0	5,44E-08	1,04E-06
Acidification des sols et de l'eau kg SO2 eq/UF	1,50E-02	7,18E-03	0	6,27E-04	2,28E-02
Eutrophisation kg (PO4)3- eq/UF	1,24E-03	1,19E-03	0	1,34E-04	2,56E-03
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	1,17E-03	4,15E-04	0	3,61E-05	1,62E-03
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1,46E-05	7,36E-07	0	2,90E-09	1,53E-05
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	49,1	15,8	0	0,958	65,9
Pollution de l'eau m3/UF	0,951	0,373	0	5,49E-02	1,38
Pollution de l'air M3/UF	152	67,2	0	9,01	228
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	3,49	0,608	0	5,15E-04	4,10
Utilisation des ressources d'Energie primaire renouvelable en tant que matière première MJ/UF	14,1	0,276	0	0	14,4
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	17,5	0,884	0	5,15E-04	18,4
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	39,7	15,1	0	0,97	55,8
Utilisation des ressources d'Energie primaire non renouvelable en tant que matière première MJ/UF	3,43	0,599	0	0	4,03
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	43,2	15,7	0	0,97	59,9
Utilisation Matière Secondaire kg/UF	1,51	7,55E-02	0	1,84E-08	1,59
Utilisation de Combustible Secondaire Renouvelable MJ/UF	0	0	0	0	0
Utilisation de Combustible Secondaire non Renouvelable MJ/UF	0	0	0	0	0
Utilisation Nette d'Eau Douce M3/UF	3,15E-02	3,25E-03	0	9,40E-05	3,48E-02
Déchets Dangereux éliminés kg/UF	6,00E-02	3,41E-03	0	2,59E-05	6,34E-02
Déchets Non Dangereux éliminés kg/UF	0,853	1,39	0	21,9	24,1
Déchets Radioactifs kg/UF	1,36E-04	2,22E-04	0	1,55E-05	3,74E-04
Composant Destinés à la Réutilisation kg/UF	0	0	0	0	0
Matériaux Destinés au Recyclage kg/UF	7,37E-02	3,69E-03	0	0	7,74E-02
Matériaux Destinés à la Récupération d'Energie kg/UF	0	0	0	0	0
Energie Fournie à l'Extérieur	0	0	0	0	0

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Étiquette réglementaire sur les émissions dans l'air intérieur de polluants volatils conformément à l'arrêté du 19 avril 2011 : **Classe d'émission « A+ »**.

Confirmé par des essais réalisés en interne et en externe (Laboratoire Eurofins).



Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire :

Non concerné.

Emissions radioactives naturelles :

Suite aux mesures de radioactivité effectuées sur des plaques de plâtre par plusieurs laboratoires, il s'avère que toutes les plaques de plâtre ont un index I nettement inférieur à l'index exigé pour satisfaire le critère de dose le plus sévère, 0.3 mSv.a-1.

Le calcul de l'index I est conforme au Rapport 112 de la CE "Radiological Protection Principles concerning the Natural Radioactivity of Building Materials", 1999.

Fibres :

De la fibre de verre peut être incorporée dans la masse du plâtre lors de la fabrication. Il s'agit de fibres de verre à filament continu et en raison de leurs dimensions et au regard des critères de l'OMS, ces fibres ne sont pas respirables et sont classées dans la catégorie des produits non cancérigènes pour l'homme (groupe 3 du classement de l'IARC).

Sol et eau :

Sans objet car ce produit n'est en contact ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

La plaque de plâtre est poreuse. La plaque de plâtre KHD 25/900 sans revêtement de finition étanche peut ainsi participer à la régulation du degré hygrométrique dans le cas de fortes fluctuations.

La conductivité thermique d'une plaque de plâtre est de 0.25 W.m-1.K-1.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Les plaques de plâtre KHD 25/900 participent directement au confort acoustique d'un bâtiment, elles sont particulièrement adaptées pour les constructions ou les rénovations exigeant une isolation acoustique performante. Les ouvrages en plaques de plâtre KHD 25/900 ont des performances acoustiques qui dépendent du type de cloison mis en œuvre.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Les plaques de plâtre KHD 25/900 ne participent pas directement à la création de confort visuel qui dépend essentiellement de leur revêtement (peinture, papier peint, ...). Cependant elles permettent de réaliser des surfaces verticales, horizontales ou inclinées planes sans désaffleurs ni joints apparents, ainsi que des surfaces courbes et des éléments décoratifs (caisson, niche, etc...)

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Les plaques de plâtre KHD 25/900, de même que les produits associés pour leur mise en œuvre, ne dégagent à sec aucune odeur. Pendant la phase de mise en œuvre, si l'atmosphère est très humide, des odeurs de gypse ou de papier peuvent parfois être ressenties.

Contribution environnementale positive

Non concerné.